

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

MAIRIE



SEANCE DU  
12 Décembre 2022

OBJET DE LA  
DELIBERATION

CONSTRUCTION D'UNE  
SALLE DE SPORTS  
ATTRIBUTION ET  
SIGNATURE DES MARCHES  
DE TRAVAUX

**Séance ordinaire du 12 Décembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux le Douze Décembre à 19 heures, se sont réunis, en la Salle d'Honneur de la Mairie, les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. FRANCONVILLE Tony, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 06 Décembre 2022 dont 1 exemplaire a été publié et affiché.

Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony. (Proc de Mme POCLET Dominique) Mme BARLET Stéphanie. M. THUILLIEZ Laurent. Mme WERQUIN Mildred. M. GELLEZ Amédée. (Proc de Mme CABOCHE Cécile). Mme DOUTERLUNGNE Marine. (Arrivée en cours de séance à 19H08) (Proc de Mme CASSEZ Laetitia) M. RICHARD Frédéric. Mme MIJUN Peggy. MM. CANIPET Jérôme. TAVERNIER Michel. Mmes BLONDEAU Nathalie. LEMAIRE Sabrina. DUBOIS Jeanne-Marie. (Proc de Mme LEWILLE Laura) MM. MARTIN Bernard. RUCAR André. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. Mme ANDRE Laetitia. (Proc de M. DEBEAUMONT Pierre). MM HENAUX Christophe. VANDERSTEEN Pascal. Mmes DIOUANI Sarah. MADAU Graziella. (Arrivée en cours de séance à 19H08)

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec pouvoir : Mmes POCLET Dominique. CASSEZ Laetitia. CABOCHE Cécile. M DEBEAUMONT Pierre. Mme LEWILLE Laura.

Absents excusés sans pouvoir : MM THERY Éric. DEVLEESCHAUWER Nicolas

Secrétaire de Séance : Mme DIOUANI Sarah

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que par délibération en date du 6 Avril 2022, le Conseil Municipal a approuvé l'Avant-Projet Définitif du projet de construction d'une salle de sports et l'enveloppe financière prévisionnelle pour un montant de 4 134 949,94 euros HT.

Conformément à l'article R 2123-1 du code de la commande publique, une procédure adaptée a été lancée en vue de la passation des marchés travaux, comprenant 15 lots distincts.

Les candidats avaient jusqu'au 14 Septembre 2022 pour remettre une offre.

Les candidats avaient l'obligation de faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires éventuelles suivantes, le maître d'ouvrage se réservant le droit de les commander ou non :

- PSE 1 : reprise du parking existant
- PSE 2 : création du parc extérieur, côté résidence Cézanne
- PSE 3 : création du parvis, côté cité Bruno
- PSE 4 : cuve de récupération des eaux pluviales

Publié et affiché  
Article L2121.25  
Du Code Général  
Des Collectivités  
Territoriales

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2022

Application agréée E-legalite.com

Au regard de l'analyse des offres et après négociations avec les candidats ayant remis une offre, le pouvoir adjudicateur a choisi les offres des entreprises suivantes :

Lot(s)	Désignation	Sociétés	Montant Marché € HT	PSE 1-2-3-4	Montant Marché Avec PSE € HT
1	Reprises sur anciens - fondations -gros œuvre	VATP	1 467 299,00 €		1 467 299,00 €
2	Charpente métallique	LELEU	315 862,28 €		315 862,28 €
3	Couverture étanchéité - bardage	DETAM	930 000, 00 €		930 000, 00 €
4	Menuiseries extérieures - serrurerie -	SERMALU	252 000,00 €		252 000,00 €
5	Platerie - isolation - faux plafonds	MERRIS	146 194,95 €		146 194,95 €
6	Menuiserie intérieure	NORD BOIS MENUISERIES	183 778,39 €		183 778,39 €
7	Revêtements de sols scellés - faïences	ARDECO SAS	144 000,00 €		144 000,00 €
8	Revêtements de sols souples	SARL GOBEAUX	122 975,10 €		122 975,10 €
9	Peintures - revêtements muraux	GILMANT CONSTRUCTION	75 852,78 €		75 852,78 €
10	Electricité	CONSULT ENERGIE BAT	261 254,96 €		261 254,96 €
11	Plomberie - chauffage - ventilation	SAMIT	480 911,33 €	13 018,90 € PSE 4	493 930,23 €
12	Ascenseur	ORONA	20 300,00 €		20 300,00 €
13	Voiries - aménagements extérieurs	PINSON PAYSAGE	318 391,76 €	138 186,20 € PSE 1-2-3-4	456 577,96 €
14	Equipements sportifs	PYRAMIDE	123 219,07 €		123 219,07 €
15	Enseigne	JML SIGNALETIQUE	8 990,00 €		8 990,00 €

Le montant total des lots attribués s'élève ainsi à 5 002 234,72 euros HT, PSE 1 à 4 comprises, soit 6 002 681,66 euros TTC.

Au vu du niveau global des prix, notamment lié à l'actualisation du montant des travaux au Dossier de Consultation des Entreprises et à la hausse très importante du coût de la construction, le montant de l'opération est ainsi revu à la hausse.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer et d'autoriser la signature des marchés avec les entreprises reprises ci-dessus.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :



- **DECIDE** d'attribuer les marchés des lots 1 à 15 aux entreprises énoncées ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux afférents avec les entreprises suivantes sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, à prendre toute mesure d'exécution relatives à ces marchés :
- Lot N° 1 Reprises sur anciens - fondations - gros œuvre - avec la société VATP Rue du Fort Gassion 62120 Aire sur la Lys pour un montant de 1 467 299,00 € HT soit 1 760 758,80 € TTC.
- Lot N° 2 Charpente métallique avec la société SAS LELEU 120 rue du Général de Gaulle BP 12 59253 La Gorgue pour un montant de 315 862,28 € HT soit 379 034,74 € TTC.
- Lot N° 3 Couverture étanchéité - bardage - avec la société SAS DETAM 33 bis Arthur Lamendin BP 2 62330 Isbergues pour un montant de 930 000,00 € HT soit 1 116 000,00 € TTC.
- Lot N° 4 Menuiseries extérieures - serrurerie - avec la société SERMALU SAS ZI de l'Alouette rue François Jacob BP 14 62801 Liévin cedex pour un montant de 252 000,00 € HT soit 302 400,00 € TTC.
- Lot N° 5 Platerie - isolation - faux plafonds - avec la société MERRIS 65 rue de Glasgow 62138 Douvrin pour un montant de 146 194,95 € HT soit 175 433,94 € TTC.
- Lot N° 6 Menuiserie intérieure avec la société NORD BOIS MENUISERIES 65 rue de Glasgow Bat Regain C1 62138 Douvrin pour un montant de 183 778,39 € HT soit 220 534,06 € TTC.
- Lot N° 7 Revêtements de sols scellés - faïences - avec la société ARDECO SAS Zone industrielle Rue Copernic 62970 Courcelles les Lens pour un montant de 144 000,00 € HT soit 172 800,00 € TTC.
- Lot N° 8 Revêtements de sols souples avec la société GOBEAUX 22 rue Pierre et Marie Curie ZAL du 14 juillet 62223 Saint Laurent Blangy pour un montant de 122 975,10 € HT soit 147 570,12 € TTC.
- Lot N° 9 Peintures - revêtements muraux avec la société GILMANT CONSTRUCTION 2 rue Colbert ZA Marcel Lecoœur 59510 Hem pour un montant de 75 852,78 € HT, soit 91 023,34 € TTC.
- Lot N° 10 Electricité avec la société SAS CONSULT ENERGIE BAT 04 Parc de la rocade 62114 Sains en Gohelle pour un montant de 261 254,96 € HT soit 313 505,95 € TTC.
- Lot N° 11 Plomberie - chauffage - ventilation avec la société SAMIT SAS 500 rue Claude Bernard 62320 Rouvroy pour un montant de 493 930,23 € HT (dont PSE 4 : 13 018,90 € HT) soit 592 716,28 € TTC.
- Lot N° 12 Ascenseur avec la société SASU ORONA NORD 9 rue Jules Mousseron 59160 Lomme pour un montant de 20 300,00 € HT, soit 24 360,00 € TTC.
- Lot N° 13 Voiries - aménagements extérieurs avec la société PINSON PAYSAGE NORD 14 rue de l'Europe 62300 Lens pour un montant de 456 577,96 € HT (dont PSE 1-2-3-4 : 138 186,20 € HT), soit 547 893,55 € TTC.
- Lot N° 14 Equipements sportifs avec la société PYRAMIDE SAS 5 rue Gutenberg 91070 Bondoufle pour un montant de 123 219,07 € HT soit 147 862,89 € TTC.
- Lot N° 15 Enseigne avec la société JML SIGNALETIQUE 6 rue François Hennebique ZI Est 62223 Saint Laurent Blangy pour un montant de 8 990,00€ HT, soit 10 788,00 € TTC.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2022

Application agréée E.legalite.com

99\_DE-062-216202747-20221212-DEL06121220

- **DIT** que les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ces marchés sont inscrits au budget de la Commune,
- **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait en séance les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme au registre  
Le Maire,  
Tony FRANCONVILLE



REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216202747-20221212-DEL06121220